



REPUBLIQUE FRANCAISE



SAINT PYTHON LE : 13 AVRIL 2022

DEPARTEMENT DU NORD



ARRONDISSEMENT
DE CAMBRAI



CANTON DE CAUDRY



COMMUNE DE
59730 SAINT PYTHON



Tél : 03.27.37.35.48

Fax : 03.27.74.22.09

NOTE DE PRESENTATION

BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2022

1. Le Cadre général du budget

L'article L2313.1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation : elle est disponible sur le site internet communal www.saint-python.fr

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'état dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 11 avril 2022 par le Conseil Municipal. Il a été bâti sur les bases des arbitrages de la commission des finances et établi avec la volonté de :

- Maîtriser les dépenses,
- Pratiquer une fiscalité raisonnée (les taux restent inchangés pour l'exercice 2022),
- Poursuivre les projets engagés.

Le budget général de la commune est composé du budget principal et d'un budget annexe (lotissement rue Victor Hugo).

Résultat de l'exercice 2021 – Compte Administratif

Dépenses de fonctionnement : 635 657.86 € Recettes de fonctionnement : 801 236.11 €

Excédent de fonctionnement : 165 578.25 €

Produit antérieur : 288 154.29 €

Excédent de clôture : 453 732.54 €

Dépenses d'investissement : 265 341.20 €

Recettes d'investissement : 401 980.24 €

Excédent d'investissement : 136 639.04 €

Déficit antérieur : 129 538.86 €

Excédent de clôture : 7 100.18 €

Il n'y a pas de restes à réaliser de 2021 à 2022.

Considérant l'excédent de clôture en investissement de 7 100.18 €, il n'y a pas de besoin de financement. Néanmoins, le Conseil Municipal a décidé d'abonder la section d'investissement de 142 000.00 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

L'excédent de fonctionnement cumulé à reporter au budget principal 2022 s'élève donc à 311 732.54 €.

2. Budget principal

2.1 Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 093 096.03 €.

RECETTES

Le produit des services est prévu à hauteur de 27 863.00 €. Ce produit est constitué principalement de la redevance périscolaire pour 13 000.00 € (restaurant scolaire, garderie) et du transfert de charges à la Communauté de Communes (charges de personnel lors de l'organisation des CLSH) pour 11 000.00 €.

Les dotations et participations sont prévues à hauteur de 214 084.00 € (en hausse de 10.89 % par rapport à 2021). Elles sont composées principalement de :

- La dotation globale de fonctionnement qui s'établit à 87 615.00 € au lieu de 87 543.00 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 0.082 %.

- La dotation de solidarité rurale qui s'établit à 51 336.00 € lieu de 47 255.00 € en 2021.

- La dotation nationale de péréquation qui s'établit à 27 046.00 € au lieu de 26 868.00 € en 2021.

Le montant des dotations de l'Etat a augmenté de 4 331.00 € par rapport à 2021 soit 2.68 %.

- Des compensations au titre des exonérations de taxe foncière pour 32 204.00 €.

Les revenus des immeubles (location des salles communales et loyers) sont prévus à hauteur de 5 000.00 €. Nous espérons que les salles continueront d'être louées eu égard à la crise sanitaire. La somme de 5 000.00 € intègre également le produit des fermages.

Les impôts et taxes s'élèvent à 518 812.49 €. Il est à noter que suite à la disparition de la taxe d'habitation, l'Etat compense cette perte de ressources fiscales par le produit de la taxe foncière pour le bâti perçu les années précédentes par le Département. Cependant, si le produit de cette taxe est supérieur au produit de la taxe d'habitation perçu auparavant (basé sur celui de 2017), un coefficient correcteur est appliqué. C'est le cas pour notre commune qui est sur-compensée. L'effet du coefficient correcteur fait ressortir une contribution de 52 346.00 €.

Ce poste est composé :

- Du produit des taxes foncières prévu pour 343 538.00 € + 4 703.00 € (TH logements vacants) - coefficient correcteur de 52 346.00 € soit 295 895.00 €. Les taux de la taxe foncière sont de 17.93 % pour la commune + 19.29 % pour le Département soit 37.22 % pour les propriétés bâties et de 70.05 % pour les propriétés non bâties (inchangés depuis 2015 – Taux moyen de la strate en 2020 : TFB 15.44 % par rapport à 17.93 € taux de la commune - TFNB 43.64 %),

- De l'allocation de compensation versée par la CCPS et correspondant au produit économique, actualisée chaque année par les transferts de charge, l'IFER et la GEMAPI pour un montant estimé à 122 721.49 €,

- De la taxe sur les pylônes électriques qui s'élève à 53 310.00 €,

- De de la taxe sur la consommation finale d'électricité reversée par le SIDEC qui s'élève à 11 066.00 €,

- De La taxe additionnelle sur les droits de mutation qui devrait s'établir à environ 20 000.00 €.

Les atténuations de charges pour 5 700.00 € comprennent le remboursement par l'assurance statutaire des rémunérations et charges du personnel en situation d'indisponibilité physiques (maladie...) et de la prime inflation versée en février 2022 aux salariés rémunérés moins de 2 000.00 € net par mois.

Les produits exceptionnels sont prévus à hauteur de 500.00 €.

Chapitre	BP 2021	BP 2022
013 – Atténuation de charges	20 000.00	5 700.00
70 – Produits des services	25 316.00	27 863.00
73 – Impôts et taxes	541 234.64	518 812.49
74 – Dotations et participations	193 072.00	214 084.00
75 – Autres produits de gestion courante	8 081.03	14 404.00
76 – Produits financiers	0.00	0.00
77 – Produits exceptionnels	2 761.00	500.00
042 – Opérations d'ordre	0.00	0.00
TOTAL	790 464.67	781 363.49

L'excédent de fonctionnement cumulé à reporter s'élève à 311 732.54 €.

Total des recettes : 1 093 096.03 €

DEPENSES

Les charges à caractère général sont prévues à hauteur de 345 209.00 € (+ 10.09 % par rapport au budget précédent). Cette augmentation des prévisions est due essentiellement à l'augmentation de l'électricité, du gaz, du carburant et des denrées alimentaires.

Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : eaux, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux entretien des bâtiments, entretien de voirie et des réseaux, impôt et taxes, primes assurances, contrats de maintenance, entretien des biens mobiliers et des véhicules, livres de bibliothèques, fournitures scolaires...

La volonté est de maîtriser ces charges de fonctionnement courant. Ce qui ne sera pas chose aisée considérant les augmentations qui se profilent en ces temps de crise.

Les charges de personnel sont prévues à hauteur de 396 345.45 € (Dépenses réelles de fonctionnement en 2021 : 631 495.86 € dont charges réelles de personnel : 282 460.03 €, soit 44.73 % des charges de fonctionnement). Les éléments clés de ce chapitre afin de maîtriser ce budget sont :

- Remplacement au cas par cas des départs et agents absents.

Il est à noter que 3 postes d'adjoints techniques titulaires ont été créés en 2021.

Le tableau des effectifs de la commune comporte désormais 7 postes pourvus d'agents titulaires et 1 poste non permanent d'agents non titulaires (1 poste d'adjoint technique principal titulaire figure au tableau des effectifs mais n'est pas pourvu).

Les charges de gestion courante s'élèvent à 173 128.00 €, (en hausse de 24.20 % par rapport au BP 2021). Cette hausse est due en partie à la contribution du SIDEN-SIAN pour la gestion des eaux pluviales de 2021 reçu en 2022. Cette contribution est donc supportée sur le budget de 2022 en plus de celle de l'année en cours. Une augmentation des subventions aux associations est à noter également.

Ces charges sont principalement :

- Le versement des indemnités aux élus pour 61 100.00 €. Le montant des indemnités est celui correspondant à la strate des communes de plus de 1 000 habitants.
- Le contingent au service incendie pour 27 868.00 €
- Les subventions aux associations pour 20 000.00 €

Les charges financières sont prévues à hauteur de 17 623.00 €.

Ce poste comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette.

Au 31/12/2022 la dette du budget principal s'établira à 888 616.10 €.

Les charges exceptionnelles pour 5 000.00 € : elles sont composées essentiellement de l'annulation de titres émis les exercices précédents et des secours susceptibles d'être alloués.

Virement à l'investissement : 127 043.54 € sont dégagés pour financer les opérations d'investissement.

Les opérations d'ordre : 7 947.04 € correspondent aux amortissements d'honoraires non suivis de travaux et à l'amortissement du terrain destiné au lotissement rue Victor Hugo.

Les dotations aux amortissements et provisions : 800.00 € correspondent à 15 % des créances irrécouvrables.

Dépenses imprévues : une somme de 20 000.00 € est inscrite sur ce compte (les dépenses imprévues ne doivent pas dépasser 7.5 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement).

Chapitre	BP 2021	BP 2022
011 – Charges à caractère général	313 550.00	345 209.00
012 – Charges de personnel	418 638.96	396 345.45
014 – Atténuation de produits	50 725.00	0.00
65 – Autres charges de gestion courante	139 388.00	173 128.00
66 – Charges financières	19 700.00	17 623.00
67 – Charges exceptionnelles	9 200.00	5 000.00
68 – Dotation aux amortissements et aux provisions	0.00	800.00
023 – Virement à l'investissement	118 890.00	127 043.54
042 – Opérations d'ordre	0.00	7 947.04
022 – Dépenses imprévues	8 527.00	20 000.00
TOTAL	1 078 618.96	1 093 096.03

2.2 Section d'investissement (voir tableau en annexe)

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier, travaux, acquisition d'un véhicule, ... il en va de même pour une commune.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment de travaux de voirie, de la participation communale à la requalification de la friche SASA, de travaux dans les bâtiments communaux, de matériel divers, de matériel informatique, d'études...
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (requalification de la friche SASA...).

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

RECETTES

Chapitre	BP 2021	BP 2022
13 – Subventions	100 083.00	284 261.00
16 – Emprunts	0.00	0.00
10 – FCTVA, taxe d'aménagement	58 507.00	25 311.00
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	201 327.86	142 000.00
021 – Virement section de fonctionnement	118 890.00	127 043.54
23 – Immobilisations en cours	100 000.00	0.00
28 – Amortissements des immobilisations	0.00	7 947.04
TOTAL	578 807.86	586 562.58

L'excédent d'investissement cumulé à reporter s'élève à 7 100.18 €.

Total des recettes : 593 662.76 €

Elles sont principalement constituées :

- De la subvention du Département pour la requalification de la friche SASA,
- Du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement,
- De l'excédent de fonctionnement capitalisé.

DEPENSES

Chapitre	BP 2021	BP 2022
001 – Déficit d'investissement à reporter	129 538.86	0.00
10 – Dotations réserves	0.00	0.00
20 – Immobilisations incorporelles	9 758.00	9 648.00
204 – Subventions d'équipement versées	0.00	42 092.76
21 – Immobilisations corporelles	185 157.00	219 550.00
23 – Immobilisations en cours	143 000.00	110 000.00
27 – Autres immobilisations financières	0.00	120 000.00
16 – Emprunts	91 624.00	83 520.00
020 – Dépenses imprévues	19 730.00	8 852.00
TOTAL	578 807.86	593 662.76

Elles sont principalement constituées :

- Remboursement du capital des emprunts,
- Effacement partiel de la rue Victor Hugo,
- Travaux de voirie dans diverses rues de la commune,
- Participation communale à la requalification de la friche SASA,
- Subvention versée au budget annexe pour le lotissement rue Victor Hugo (42 092.76 €),
- Mur d'enceinte de l'école,
- Divers matériels (badgeuse école, matériel informatique, matériel service technique, autolaveuse)

c) Etat de la dette

Voir tableau en annexe

d) Ratios divers et indicateurs financiers (selon compte administratif 2021)

- Produits de fonctionnement par habitant : 772.65 € (moyenne de la strate en 2020 : 789.00 €)
- Produits des impositions directes par habitant : 278.94 € (moyenne de la strate en 2020 : 322.00 €)

- Charges de fonctionnement par habitant : 608.96 € (moyenne de la strate en 2020 : 634.00 €)
 - Dépenses d'équipement par habitant : 167.52 € (moyenne de la strate en 2020 : 272.00 €)
 - Encours de la dette par habitant : 856.91 € (moyenne de la strate en 2020 : 600.00 €)
 - Capacité de désendettement (capital restant dû/épargne brut) : 4.79 soit 5 ans
- Il est généralement admis que le seuil critique, révélateur de tensions futures, est entre 10 et 12 ans.
- Capacité d'autofinancement nette en 2021 (recettes réelles – charges réelles remboursements d'emprunts déduits) : 270 581.67 € (par habitant : 260.93 € - moyenne de la strate en 2020 : 92.00 €)

3. Budget annexe lotissement de la rue Victor Hugo (en hors taxe)

DIVERS ET OPERATIONS	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	
Travaux en cours	54 252.97
Travaux année	70 000.00
Stocks suite à vente	124 252.97
Produit à reverser au budget principal	0.00
TOTAL	248 505.94
INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre	124 252.97
Reprise du déficit d'investissement	54 252.97
TOTAL	178 505.94

DIVERS ET OPERATIONS	RECETTE
FONCTIONNEMENT	
Reprise excédent antérieur	8 324.21
Opérations d'ordre	124 252.97
Vente parcelles	73 836.00
Participation du budget principal	42 092.76
TOTAL	248 505.94
INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre	178 505.94
TOTAL	178 505.94

4. Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	CREDITS OUVERTS	RESTES A REALISER (RAR) AU 31/12/21
INVESTISSEMENT		
Dépenses	593 662.76	0.00
Recettes	593.662.76	0.00
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	1 093 096.03	
Recettes	1 093 096.03	

BUDGET ANNEXE

SECTION	CREDITS OUVERTS	RESTES A REALISER (RAR) AU 31/12/21
INVESTISSEMENT		
Dépenses	178 505.94	0.00
Recettes	178 505.94	0.00
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	248 505.94	
Recettes	248 505.94	

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DU BUDGET ANNEXE

SECTION	CREDITS OUVERTS	RESTES A REALISER (RAR) AU 31/12/21
INVESTISSEMENT		
Dépenses	772 168.70	0.00
Recettes	772 168.70	0.00
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	1 341 601.97	
Recettes	1 341 601.97	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 113 770.67	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 113 770.67	

5. Conclusion

La poursuite des projets se maintient, tout en sachant qu'il faut rester vigilant, en raison d'un contexte contraint et incertain des financements publics, notamment les incertitudes qui pèsent sur certaines dotations, qui représentent une part non négligeable dans les recettes de fonctionnement du budget communal. Ceci est sans compter la hausse des prix en matière d'énergie, de carburant et de denrées alimentaires qui impacte autant nos administrés que les collectivités.



Le Maire,

G. Flamengt
G. FLAMENGT

ANNEXES

**INVESTISSEMENTS 2021
COMPTE ADMINISTRATIF**

DEPENSES	
DIVERS ET OPERATIONS	IMPUTATIONS ET INTITULES
Emprunts (Commune)	1641 - Emprunts en euros
Honor architecte étude travaux SDF	2031 - Frais d'études
Honor géomètre Impasse du Petit Chasseur	2111 - Terrains nus
Travaux mairie : façade-chassis-grenier-gouttières-porche	21311 - Hôtel de ville
Tableau électrique SDF	21318 - Autres bâtiments publics
Mâts signalétiques Katia Moto - Réfection cour école	2152 - Installations de voirie
2 ordinateurs portables Lenovo	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique
Fauteuil bureau étage-Tables cantine	2184 - Mobilier
Fauteuil adapté école enfant en difficulté	2188 - Autres immobilisations corporelles
Badgeuse	2315 - Installations, matériel et outillage techniques
Solde effacement réseaux rue d'Haussy	238 - Avances versés sur commandes d'immobilisations corporelles
Participation communale bordures rue d'Haussy	
	TOTAL
	265 341,20

RECETTES	
DIVERS ET OPERATIONS	IMPUTATIONS ET INTITULES
FCTVA CA 2020	10222 - F.C.T.V.A.
Reversement taxe d'aménagement	10226 - Taxe d'aménagement et versement pour sous densité
Excédents de fonctionnement capitalisés	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés
Subvention trottoirs rue d'Haussy : 27 000 €	
ADVB cour école/rempe gouttière mairie : 11 995 €	1323 - Départements
Solde ADVB trav énérg mairie : 8 783 €	
Acpte appel à projet habitat : 30 000 €	
Solde subv rés par trav énérg mairie	
DETR accessibilité PMR église	1328 - Autres (Subventions d'équipement non transférables)
Aide Pays du Cis LEDS : 3 771,04 €	1341 - Dotation d'équipement des territoires ruraux
DSIL façade mairie : 30 679 €	
DSIL trav énérgétique mairie : 11 029,20 €	1348 - Autres (Fonds affectés à l'équipement non transférables)
Amortissement cpte 204 terrain rue V. Hugo	2804182 - Bâtiments et installations
	TOTAL
	401 980,24

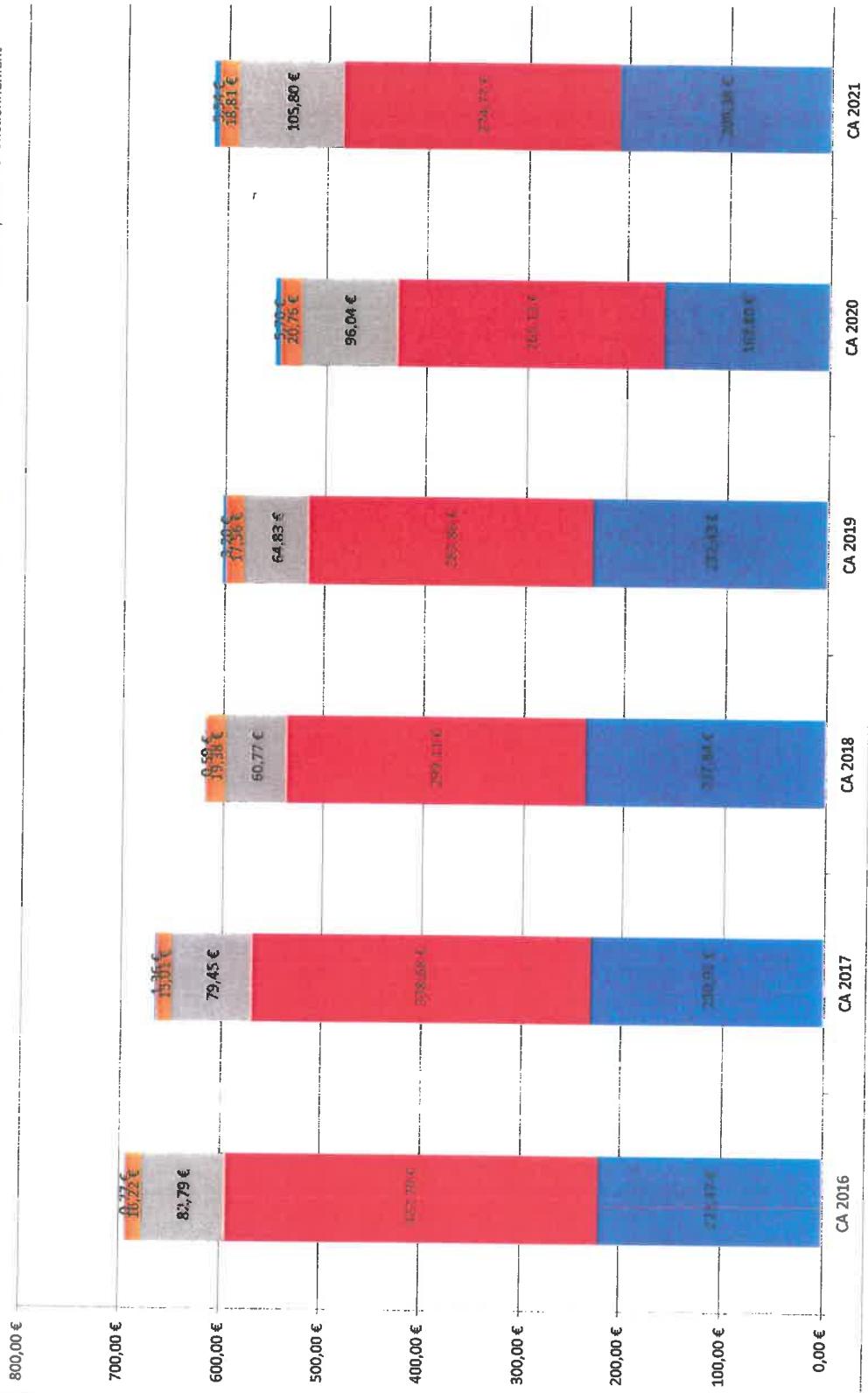
EMPRUNTS 2022

ECHEANCES	ORGANISMES PRETEURS	OBJET DE LA DETTE	MONTANT INITIAL	CAPITAL RESTANT D0	CAPITAL	INTERETS	ANNUITE	DERNIERE ECHEANCE
01/01/2021	DEXIA CREDIT LOCAL	Renégociation emprunts	132679,06	37357,15	8288,89	2204,70	10493,59	01/01/2026
24/01/2021	CREDIT AGRICOLE	Invest 2016/2020	550000,00	423077,00	25917,65	4714,44	30632,09	25/01/2037
01/02/2021	DEXIA CREDIT LOCAL	Invest 2006/2007	280000,00	89228,05	16622,74	3167,60	19790,34	01/02/2026
01/07/2020	CREDIT AGRICOLE	Rue d'Haussy	350000,00	286109,59	21614,66	4615,86	26230,52	01/07/2034
25 du mois (trimestre)	CAISSE D'EPARGNE** Versé le 25/01/2012	Extension école 2012	150000,00	52844,31	11075,46	2619,42	13694,88	25/01/2027
		TOTAL	1462679,06	888616,10	83519,40	17322,02	100841,42	

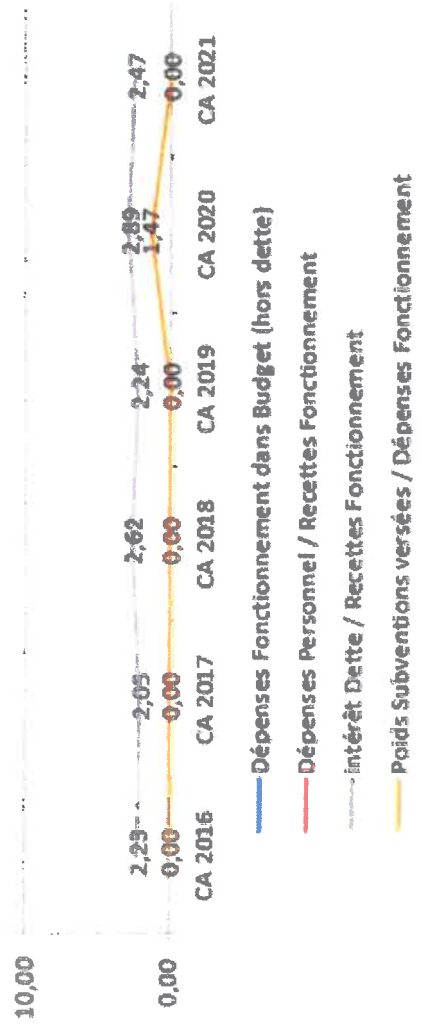
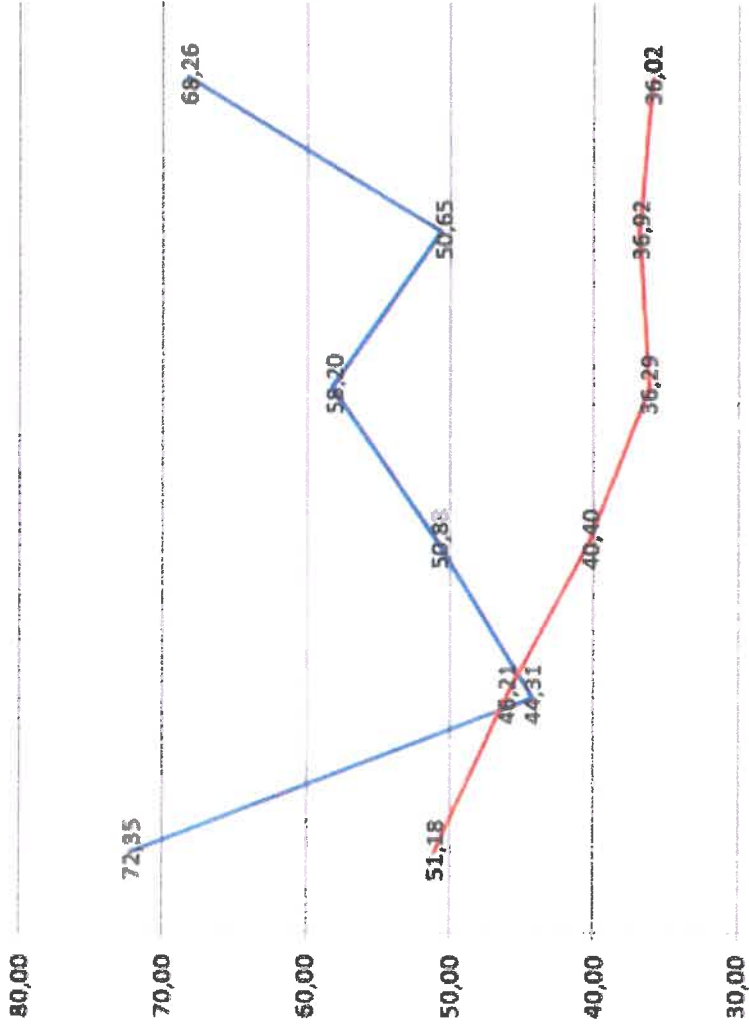
**Échéance trimestrielle

Structure des dépenses de fonctionnement en €/Hab.

■ 011 - Charges à caractère général ■ 012 - Charges de gestion courante (sauf 656) ■ 6611 - Intérêts de la dette ■ Autres dépenses de fonctionnement



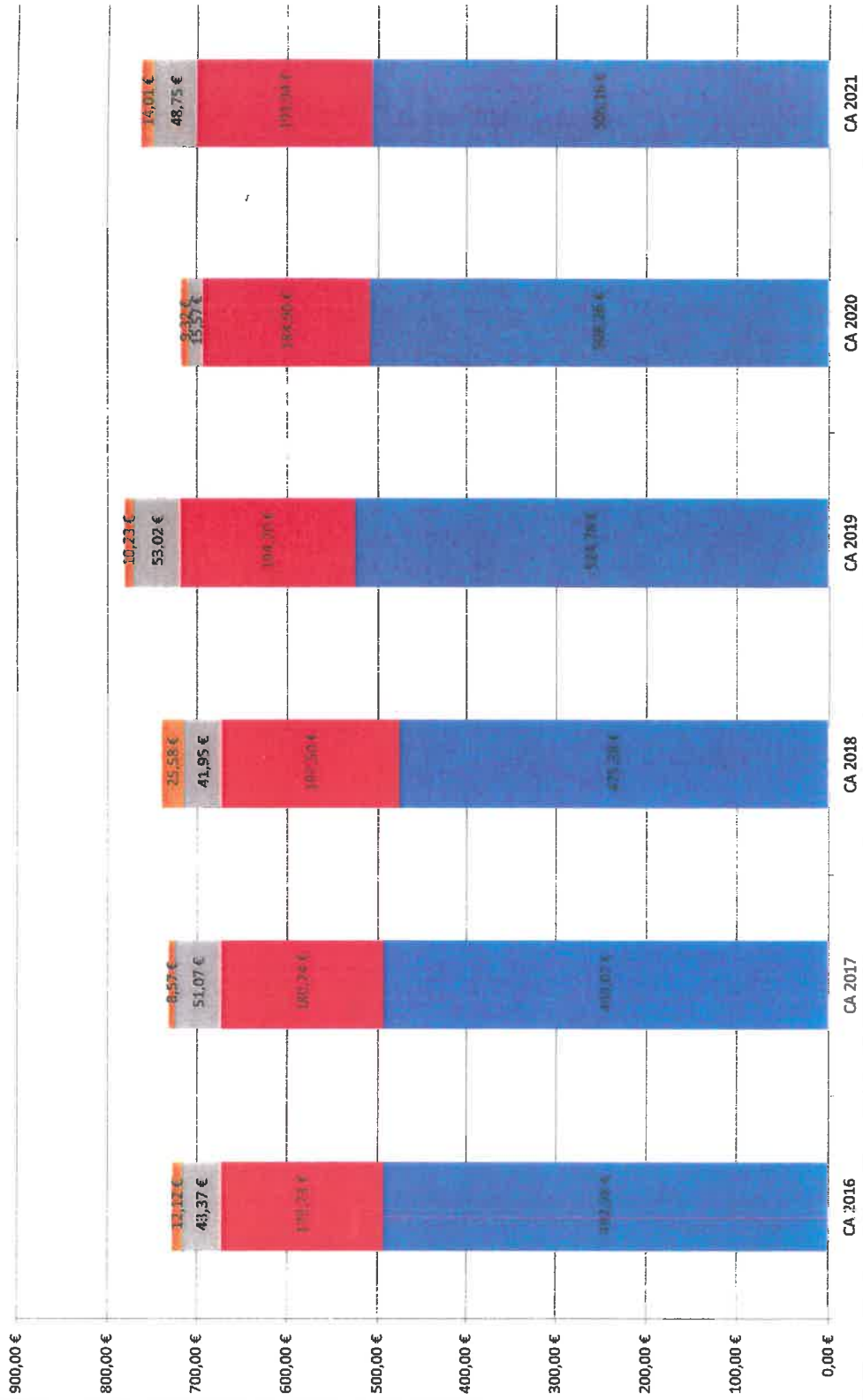
dépenses de fonctionnement



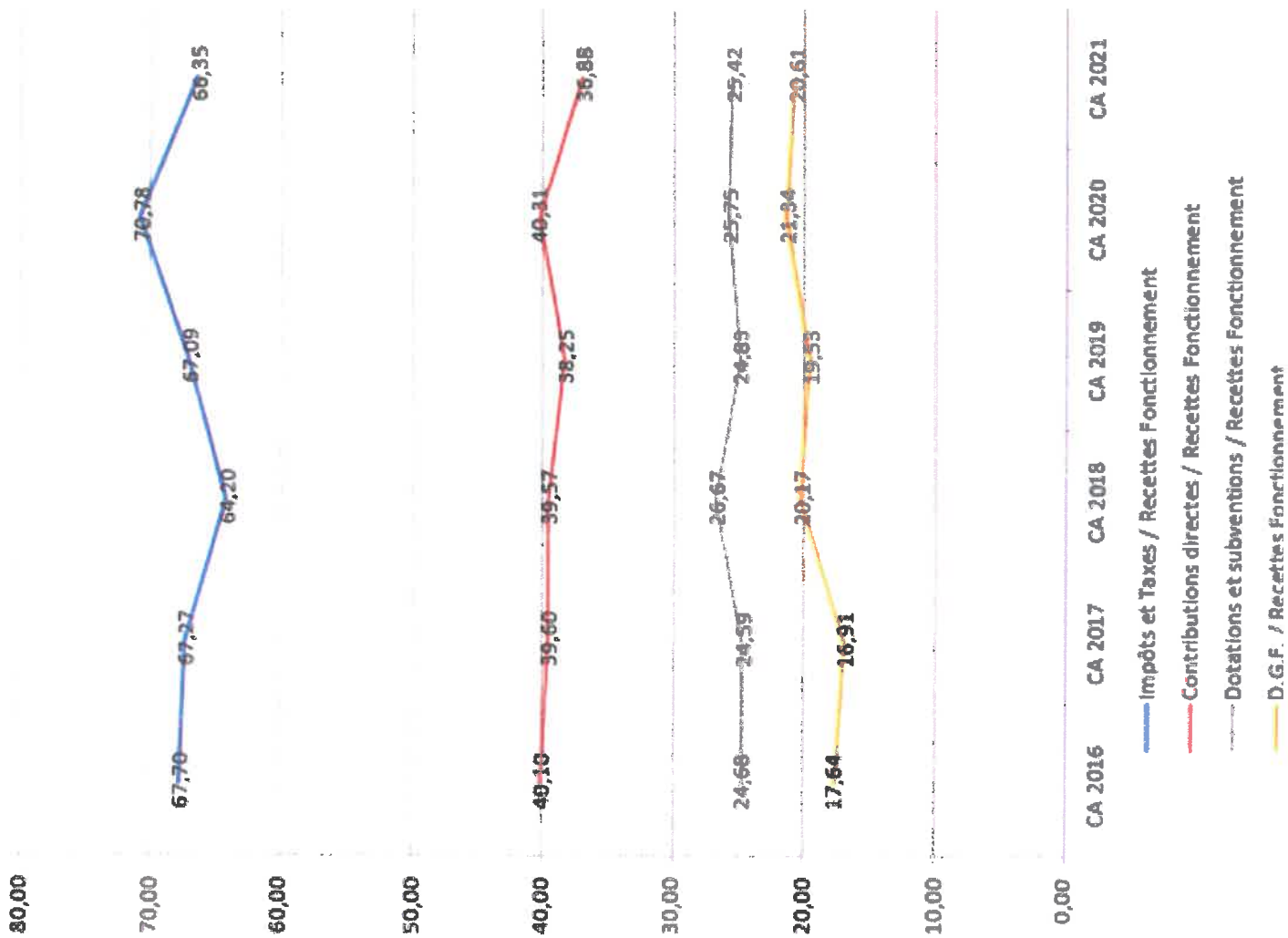
- Dépenses Fonctionnement dans Budget (hors dette)
- Dépenses Personnel / Recettes Fonctionnement
- Intérêt Dette / Recettes Fonctionnement
- Poids Subventions versées / Dépenses Fonctionnement

Structure des recettes de fonctionnement en €/Hab.

■ 73 - Impôts et taxes ■ 74 - Dotations et participations ■ 70 - Produits de services, du domaine et des ventes diverses ■ Autres recettes de fonctionnement



recettes de fonctionnement



— Impôts et Taxes / Recettes Fonctionnement

— Contributions directes / Recettes Fonctionnement

— Dotations et subventions / Recettes Fonctionnement

— D.G.F. / Recettes Fonctionnement

**INVESTISSEMENTS 2022
DEPENSES - BUDGET PRIMITIF**

DIVERS ET OPERATIONS	IMPUTATIONS ET INTITULES	DEPENSES
Dépenses imprévues	020 - Dépenses imprévues	8 852,00
EMPRUNTS (capital)	16 - Emprunts	83 520,00
Honoraires (Rue V. Hugo - Cible VRD : 7 104,00 € CSPS : 1 766,40 €)	2031 - Honoraires	9 000,00
Subvention au budget annexe lotissement V. Hugo	204182 - Bâtiments et installations	42 092,76
Licence complémentaire badgeuse	205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences...	648,00
Partie terrain Imp Petit Chasseur - rue de l'école	2111 - Terrains nus	8 000,00
Reprise concessions abandonnées	2116 - Cimetières	15 000,00
Préau école	21312 - Bâtiments scolaires	35 000,00
Remp sanitaires cantine + cloisons	21318 - Autres bâtiments publics	6 000,00
Réfection rue de Vertain : 10 052,72 €	2152 - Installations de voirie	95 200,00
Rue V. Hugo : 3 689,17 € - Rue J. Curie : 1 260,12 €		
Rue de Cambrai et petite place : 1 717,63 €		
Rue Foch : 17 074,94 €		
Passage piéton PMR : 2 597,76 €		
Caméras : 58 717,96 €		
Remp pts lumineux en LEDS rues de la Liberté, Pasteur, Gambetta, de la Maisonnette, Clémenceau : 28 400,00 €	21534 - Réseaux d'électrification	37 850,00
Eclairage Chemin du Bois : 1 646,16 €		
Projecteur école : 800,00 €		
Luminaire rue d'Haussy : 723,60 €		
Renforc électrique constructions SASA : 6 163 €		
Divers matériel de voirie	21578 - Autre matériel et outillage de voirie	500,00
Ecole numérique	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00
Autolaveuse salles communales : 3 900,00 €	2188 - Autres immobilisations corporelles	15 000,00
Panneaux rigides enceinte école : 5 666,40 €		
Radiateurs salle Mitterrand		
Complément badgeuse : 1 377,60 €		
Rue Victor Hugo	2315 - Installations matériel et outillage techniques	110 000,00
Participation SASA 2022	2764 - Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	120 000,00
Reprise du déficit antérieur	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
	TOTAL	593 662,76

Plateau sportif
Tracteur

RECETTES - BUDGET PRIMITIF

DIVERS ET OPERATIONS	IMPUTATIONS ET INTITULES	RECETTE
Excédent d'investissement	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	7 100,18 €
Emprunt	1641 - Emprunt	0,00
F.C.T.V.A	10222 - FCTVA	23 811,00
Taxes d'urbanisme	10226 - Taxe d'aménagement et versement pour sous densité	1 500,00
FDAN SASA (restera à percevoir 17 186,00 €)	1323 - Département	280 053,00
Subv Ministère de l'Education Ecole numérique	1348 - Autres	4 208,00
Couverture du déficit (pas de déficit en 2021)	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	142 000,00
Amortissement honoraires plan de circulation	28031 - Frais d'études	3 508,56
Amortissement Ad'AP (accessibilité)	28031 - Frais d'études	276,48
Amortissement terrain rue V. Hugo budg annexe	2804182 - Subventions d'équipement versées	4 162,00
Virement de la section de fonctionnement	021 - Virement de la section de fonctionnement	127 043,54
	TOTAL	593 662,76